



Lundi 23 mars 2020

Covid-19 : Les services de l'État pleinement mobilisés pour les personnes sans-abri

Suite aux mesures de confinement annoncées par le gouvernement au regard du contexte sanitaire actuel lié au Covid-19, les services de l'État se sont immédiatement saisis de la situation des personnes sans-abri en lien avec le champ associatif du secteur social très mobilisé pour accompagner ces personnes.

Cette problématique concerne essentiellement la ville de Marseille. Les sous-préfets d'arrondissement sont pour leur part en charge du suivi de ce dossier sur chacun de leur territoire. Les dispositifs renforcés concernent :

1- L'hébergement

A Marseille, plus de 200 places d'hôtels supplémentaires ont été conventionnées et les recherches continuent afin d'atteindre, dans les meilleurs délais, un chiffre minimal de 300 chambres mobilisables. L'objectif est double :

➤ **Desserrer les établissements d'urgence**, essentiellement l'Unité d'Hébergement d'Urgence (UHU) La Madrague (284 places), afin de réduire le nombre de personnes hébergées dans des dortoirs, dont la taille est incompatible avec le risque sanitaire actuel.

Ainsi, près de 100 personnes seront prochainement transférées dans deux hôtels. Les équipes de l'UHU seront en partie redéployées sur ces nouveaux sites et leurs moyens renforcés si nécessaire pour accompagner ce transfert. Parallèlement, les recherches de places en hôtel se poursuivront pour limiter autour de 80 personnes le nombre de personnes présentes sur le site de La Madrague.

Pour sa part, le *Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)*. Forbin (283 places, dont 248 d'urgence) a confiné les personnes les plus fragiles et à risques 24h/24h (environ 50). L'établissement a par ailleurs étendu l'accueil de nuit à la journée également, ce qui a compensé partiellement la fermeture des accueils de jour.

Des moyens supplémentaires en personnel médico-social ont été accordés par l'État à l'établissement afin de renforcer le suivi et l'accompagnement du public, et repérer rapidement les cas de Covid-19 éventuels.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13



➤ **Mettre à l'abri les personnes particulièrement vulnérables** repérées par les maraudes et notamment l'équipe *Mars* de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille. Dès vendredi dernier, 21 personnes ainsi repérées ont été mises à l'abri dans un hôtel. La capacité hôtelière captée, dans les prochains jours, permettra de continuer à repérer et héberger les plus vulnérables (maladie chronique, pathologie respiratoire...)

2- L'accueil des personnes sans-abri atteintes du Covid-19 ne nécessitant pas une hospitalisation

Un Centre d'Hébergement Spécialisé de 78 places ouvrira dès cette semaine à Marseille, conformément aux recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé et de l'Agence Régionale de Santé.

Des visites d'autres sites, dans ou hors Marseille, sont en cours, afin d'envisager l'ouverture d'un deuxième centre.

3- Les Campements

Des moyens supplémentaires pour renforcer les équipes en personnel paramédical ont été accordés à l'opérateur associatif financé par l'État pour accompagner les publics sur les campements, afin d'assurer des passages quotidiens, rappeler les gestes barrières et surveiller les personnes les plus fragiles.

Un recensement des points d'eau a été opéré et une action a été engagée par l'État avec la Métropole afin que l'ensemble des campements soient raccordés au réseau dans les meilleurs délais.

Près de 700 repas, du savon et des bouteilles d'eau ont été livrés avec l'appui du SAMU social municipal ce week-end sur un campement où des difficultés ont été signalées.

L'objectif est que cette distribution puisse mieux se structurer et se poursuivre dans les semaines à venir.

4- La distribution alimentaire

La majorité des maraudes a aujourd'hui repris. Le préalable de l'équipement en masques et en gel hydroalcoolique des équipes va permettre d'accentuer la distribution.

Les hôtels où sont logés des personnes sans-abri (près de 1000 par nuit) ont été servis en repas froid, lors du dernier week-end.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13



L'appui des cantines d'Aix-en-Provence et de la ville de Marseille qui, pour cette dernière, s'est engagée à faire don de près de 90 000 repas de « secours » des écoles a d'ores et déjà permis de renforcer la distribution de repas à compter de ce lundi. Après reconditionnement par des restaurants sociaux, la distribution de ces repas pourra se poursuivre dans les prochains jours.

Enfin une coordination de la Banque alimentaire et des plus importants sites associatifs de distribution a été engagée en fin de semaine dernière sous l'égide de la préfète à l'égalité des chances, afin de permettre aux associations, que le manque de denrées et surtout le confinement de leurs salariés avaient contraint à fermer, de reprendre leur activité dans les meilleures conditions et délais.

L'appui des bénévoles sera essentiel pour permettre de déployer cette chaîne de solidarité. A cet effet, la plateforme de mobilisation citoyenne, « **Je veux aider** », opérationnelle depuis ce lundi matin, permet aux associations de s'inscrire et de préciser leurs besoins et aux bonnes volontés de faire connaître leurs disponibilités.

L'État, en lien avec la ville de Marseille et la Métropole, recense en continu les besoins des associations gestionnaires et assure la coordination du secteur associatif et des collectivités locales. Ceci permettra d'assurer une réponse la plus adaptée aux besoins des publics les plus fragiles.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13